



LE SPÉCIALISTE DE LA RANDONNÉE EN LIBERTÉ

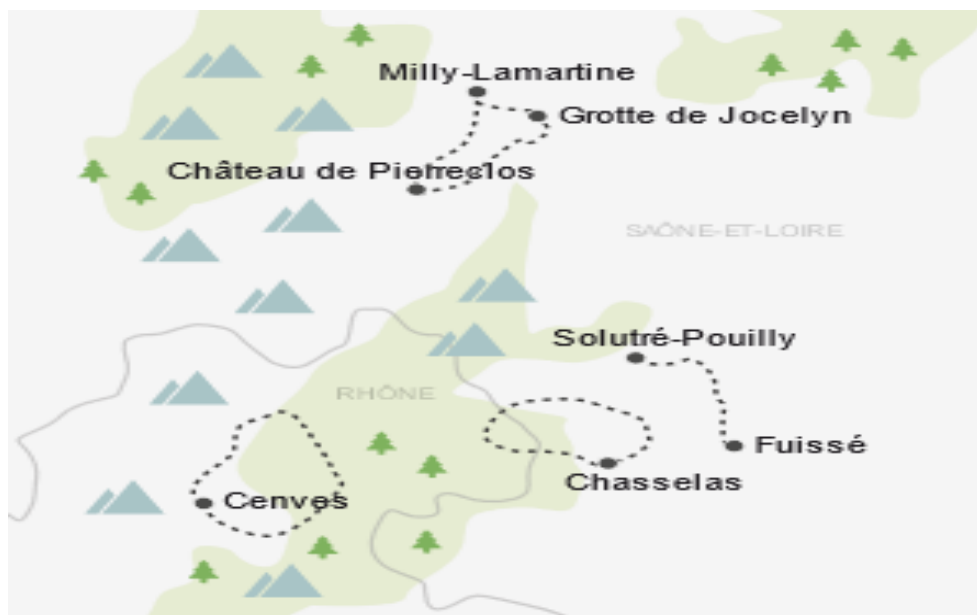
BOURGOGNE DU SUD Randonnées en liberté



Le hameau de La Grange du Bois, commune de Solutré, est situé au carrefour de trois régions aussi riches que variées : le Mâconnais, le Beaujolais et leurs vignobles, le Charolais et son bocage d'élevage.

Découvrez les produits de terroir qui font la force et la renommée de ces régions : les grands vins tels le Pouilly-Fuissé, le Saint-Véran, les 10 crus du Beaujolais, la viande Charolaise, les volailles de Bresse et... les Boutons de Culotte, fameux fromages de chèvre mâconnais !

Visitez le pays de Lamartine, Cluny et Tournus et les églises romanes alentours, le Musée de la Préhistoire de Solutré, les jolis villages...et les sentiers au milieu des vignes et des bois ...



7 jours - 6 nuits - 5 jours de randonnée

JOUR 1 : Arrivée à Solutré en fin d'après-midi. Découverte de votre maison d'hôte, du hameau de la Grange du Bois et des vues qu'il vous réserve.

JOUR 2 : Circuit des Roches : ce circuit traverse du nord au sud le Grand Site qui protège les Roches de Solutré, de Vergisson et le Mont Pouilly. Vous êtes dans le Mâconnais entourés des vignobles de Pouilly-Fuissé et de St Véran. Les panoramas sont grandioses et la flore aussi belle que riche : **16 Km.**

JOUR 3 : Circuit Entre Pouilly et Fuissé : Bienvenue dans la terre des charolais qui vous offre des paysages de bocage et d'élevage. Les sapins y poussent aussi, ce qui a fait perdre la vue à la pauvre Mère Boitier... Un circuit plus sauvage : **17 Km.**

JOUR 4 : Sur les pas de Lamartine : Place au romantisme et aux lieux qui ont inspirés et servis de décor aux méditations de notre cher Lamartine ; sa maison d'enfance à Milly, la grotte Jocelyn, le château de Pierreclos et bien sûr les doux paysages de vignes et d'habitats : **22 Km.**

JOUR 5 : Chemin des Chèvres : Aujourd'hui, on vous invite dans le Haut Beaujolais. Vous allez faire le tour de Cenves, qui est la 2ème plus grande commune de France, en superficie bien entendu. Ici le nombre d'habitant est largement dépassé par le nombre de chèvres. C'est le début du Massif Central et ça sent bon la forêt... **20 Km.**

JOUR 6 : Circuit du Beaujolais et de Chasselas. De retour dans les vignobles mais cette fois les raisins noirs font concurrence aux blancs. La direction est plein sud. La couleur de la pierre en témoigne. L'habitat change et l'architecture vous fera penser à la Toscane ... **19 Km.**

JOUR 7 : Départ après le petit déjeuner.

› DATES ET TARIFS

Arrivée uniquement le Dimanche ou Lundi

Du 25/04 au 20/10, aux dates de votre convenance et suivant la disponibilité de l'hébergement.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également (ex : possibilité de décaler la randonnée d'un ou deux



jours avant ou après...), ceci au cas où l'hébergement ne serait pas disponible aux dates choisies.

Nous vous demandons également de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans cet hébergement et il risque d'être complet parfois plusieurs mois à l'avance.

Prix par personne : 750 €

Supplément chambre individuelle : 190 €

Possibilité d'un court séjour 4 jours 3 nuits : 400€

Supplément chambre individuelle : 100€

› LE PRIX COMPREND

- La pension complète (pique nique le midi).
- La mise à disposition des notes de routes (1 topo-guide et extrait de carte pour 2 personnes).
- La taxe de séjour

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les frais d'inscription (+15 € / personne), les frais d'envoi à l'étranger (+20 € / dossier) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45 € / dossier).
- Les assurances
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les transferts de votre domicile au point de rendez-vous et dispersion.

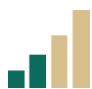
› ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu à la chambre d'hôtes à Solutré, la veille de votre premier jour de marche.

Votre séjour se termine le lendemain matin de votre dernier jour de randonnée, après le petit déjeuner.



> NIVEAU

 En moyenne, marche de 5h par jour sur des chemins, pistes ou sentiers vallonnés n'excédant pas plus de 600m de dénivelé positif cumulé. Dénivelé montant cumulé : entre 700 et 900 m.

> HEBERGEMENT et RESTAURATION

Dans un cadre aspirant à la détente et à la tranquillité, vos hôtes vous accueillent dans une demeure ancienne surplombant magistralement la Roche de Solutré et la vallée de la Saône.

Tables d'hôtes et petits déjeuners vous seront servis dans une salle avec vue panoramique sur le paysage environnant. Les trois chambres d'hôtes et le gîte, mêlent judicieusement le confort moderne au charme de l'habitat rural d'autrefois. Vous profiterez du jardin, lieu idéal pour contempler la nature ou se reposer dans un hamac.

> REPAS DE MIDI

Cette randonnée est en pension complète, le pique-nique vous sera fourni par votre hôte.

Pensez à prendre une boîte hermétique pour le pique-nique

> ACCES



Gare SNCF de MACON LOCHE (ligne TGV Paris Genève).

Informations SNCF : 36 35 ou site Internet www.sncf.com ou www.dbfrance.fr



Sortie MACON SUD, autoroute A 6 ou N 79.

> N° UTILES

Office de tourisme

2727 rte Davayé 71850 CHARNAY LES MACON

Tél : 03 85 39 43 72

Musée Départemental de Préhistoire



71960 Solutré-Pouilly
Tél: 03 85 35 85 24
Fax 03 85 35 86 83
Site : www.musees-bourgogne.org

> DOSSIER DE VOYAGE

Nous fournissons pour cette randonnée les notes de routes (topo guide + extrait de carte IGN au 1/25000) qui vous seront envoyés au règlement du solde (**1 topo-guide pour 2 personnes**).

> BIBLIOGRAPHIE

- Guide Vert Bourgogne. Michelin ;
- Bourgogne, une longue histoire inscrite dans le sol, de Pierre Rat. Editions de L'Armanco.
- Histoire de la Bourgogne, de J.F. Bazin. Edition Ouest France.
- Histoire de l'Abbaye de Cluny, Chambly. Edition Louis Henri.
- Contes et Légendes de Bourgogne, d'Henri Nicolas. Editions Didier Pagot.

> METEO

Pour connaître les prévisions météorologiques :
Composez le **32 50** puis **71** pour le département de la Saône et Loire.
Ou directement sur <http://france.lachainemeteo.com/meteo-france/previsions-meteo-france-0.php>

> INFORMATIONS TOURISTIQUES

Pour les différentes visites, adressez-vous à votre hôte, qui vous conseillera.

La Roche de Solutré :

La **Roche de Solutré**, escarpement calcaire surplombant la commune de Solutré-Pouilly, 10 Km à l'ouest de Mâcon, est un site emblématique de Saône-et-Loire, au sud de la région Bourgogne. Protégée au titre de la loi sur les sites classés et aujourd'hui au cœur d'une Opération Grand Site, elle est située sur la commune de Solutré-Pouilly. Elle tire sa célébrité de plusieurs points d'intérêt : phénomène géologique rare dans cette région, site préhistorique éponyme, elle abrite sur son sommet un milieu spécifique (les pelouses calcicoles du mâconnais) à la faune et la



flore particulière. Occupée par l'homme depuis 70000 à 35000 ans, il s'agit en outre du berceau du Pouilly-Fuissé, vin blanc renommé. Elle fût médiatisée à partir des années 1980 par l'ascension rituelle du président François Mitterrand. Il y montait depuis la guerre mais les médias commencèrent à s'y intéresser à partir de 1981.

Musée Départemental de Préhistoire

Tél : 03 85 35 85 24

Au pied de la Roche de Solutré, le musée présente les collections d'un des plus riches gisements préhistoriques d'Europe. Il évoque la vie des chasseurs du Paléolithique supérieur, ainsi que la culture Solutréenne de 20 000 à 16 000 av. JC.

Visite guidée payante.

Châteaux de Pierreclos

Château du XIIe, XVe, et XVIIIe siècle, jardins et terrasses, cuisine du moyen-âge, boulangerie avec sa petite exposition « pain-blé », monumental escalier à vis spiralée, salle des gardes, caves voûtées du XIIe siècle, jolie église romane du XIIe siècle.

Chambres du XVIIe et XVIIIe siècle.

71960 Pierreclos

Tèl: 03 85 35 73 73 – e-mail: contact@chateaudepierreclos.com

Cluny, Musée d'art et d'archéologie, Palais Jean de Bourbon

Bâtiment résidentiel indépendant, le palais érigé par l'abbé Jean de Bourbon dans la seconde moitié du XVème siècle, à proximité des portes d'honneur, occupe une position privilégiée au dessus du site de l'abbaye de Cluny.

Epargné par le vandalisme révolutionnaire puis racheté par le clunisois Jean - Baptiste Ochier, il se voit conférer son actuelle vocation muséale par la donation qu'en fait la veuve du médecin à la ville de Cluny, en 1864. Deux ans plus tard, le nouveau musée ouvre ses portes.

Et aussi :

Le château de Chasselas

La maison d'enfance de Lamartine à Milly-Lam.

Cluny

Berzé le Châtel

La chapelle aux moines à Berzé



DEGUSTATION DE VIN et AUTRES PRODUITS :

- Dégustations de vin chez Mr Jambon, vers l'Eglise à Chasselas. Tél. : 03 85 35 17 57. Agriculture biologique. Pique nique possible, avec des produits du jardin et de la ferme (biologiques et non biologiques).
- Dégustations de vin à l'Atrium (union des producteurs de Pouilly)
- Dégustation de fromages de chèvres : Ferme de Guy Favier à La Grange du Bois.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage



- **Respectez les autres usagers**

- Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
- Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.

> LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

- un petit sac à dos pour le pique - nique et les affaires de la journée
- une petite pharmacie individuelle (sparadrap, double peau, éosine, alcool ...)
- une paire de chaussures de marche de moyenne montagne (attention aux chaussures neuves)
- lunettes, crème et chapeau pour le soleil
- des vêtements de pluie
- des chaussures légères pour le soir
- une gourde : il est important de boire 1.5 à 2L d'eau par jour
- une lampe de poche (pas indispensable)
- mouchoirs en papier
- une aiguille, un petit peu de fil et une ou deux épingles de sûreté

> ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.



Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinité, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.



MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



Bourgogne grand cru
La Champagne



> NOTES PERSONNELLES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -



LA PELERINE VOUS SOUHAITE UNE AGREABLE RANDONNEE

